

|  |  |
| --- | --- |
| **Nº 41/2016** | **2 juin 2016** |

**FR**

**La solidarité et le dialogue européen sont primordiaux dans la vie des citoyens en Europe**

**JOURNÉES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE 2016**

Des représentants d'organisations et de réseaux de la société civile européenne, des membres du CESE et d’autres institutions européennes se sont rassemblés le 31 mai et le 1er juin à Bruxelles à l'occasion des Journées de la société civile accueillies par le CESE. Les débats des deux journées de cette manifestation annuelle ont principalement porté sur les migrations, les défis et les opportunités qu’elles représentent pour notre société européenne afin que celle-ci en tire le meilleur parti.

*«*Les Journées de la société civile sont celles qui importent le plus au Comité économique et social européen», a déclaré dans son discours d’ouverture M. Georges Dassis, président du CESE. *«Les organisations de la société civile ont joué un rôle crucial au cours de la récente crise migratoire; la mobilisation citoyenne est une force qui peut changer le cours de l’Histoire.»* Pour exposer le contexte du débat qui a eu lieu ensuite sur les migrations, le président Dassis a informé les participants des missions d’information effectuées ces derniers mois par des membres du CESE dans 11 États de l’UE[[1]](#footnote-1) et en Turquie. Les principales conclusions et les messages essentiels de ces missions, transmis aux dirigeants européens et nationaux, ont été publiés dans un [rapport de synthèse](http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.refugee-crisis), qui se fonde sur des rencontres avec plus de 200 parties prenantes, pour la plupart issues d’organisations de la société civile œuvrant activement auprès des réfugiés et des migrants. M. Dassis a fait aussi état de [l’édition 2016 du prix de la société civile du CESE](http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.events-and-activities-civil-society-prize-2016) qui vient d’être lancée afin de récompenser les organisations de la société civile et les individus qui, en aidant des réfugiés et des migrants, ont contribué de manière significative à atténuer cette crise migratoire et dont l’action a ainsi permis de promouvoir la cohésion et les valeurs européennes.

«Les peuples et les citoyens d’Europe ont l’esprit bien plus ouvert et juste que les gouvernements ne veulent nous le faire croire», a déclaré dans son intervention Mme Gesine Schwan, présidente et cofondatrice de la plateforme de gouvernance Humboldt-Viadrina. *«Pour ne pas reculer sous la pression des forces de l'aile droite et pour stopper l’érosion de la solidarité en Europe, il nous faut nous engager dans le dialogue social et nous avons besoin d'un mouvement démocratique qui associe tant les municipalités locales que les organisations de la société civile».* Pour faire face à l’afflux actuel de migrants et de réfugiés, Mme Schwan a notamment proposé de mettre sur pied un fonds européen qui fournirait des ressources afin d'intégrer les migrants au sein de municipalités en Europe. Ce fonds donnerait à ces dernières et aux citoyens l’occasion d'œuvrer en faveur du processus d’intégration et de s’y engager. Elle a insisté sur la nécessité d’assurer la transparence et donc de doter ce processus de mécanismes de lutte contre la corruption.

«S’agissant des migrants et des réfugiés, les organisations de la société civile et les citoyens montrent leur solidarité et sont prêts à aider», a confirmé M. Conny Reuter, coprésident du Groupe de liaison du CESE, en donnant à cet égard l’exemple de ses visites et rencontres avec les résidents locaux comme sur l’île italienne de Lampedusa, en Serbie, en Autriche, en Suède et en Allemagne. Il a souligné la nécessité de se garder, lorsque l’on parle des réfugiés, d’un discours distinguant entre «eux» et «nous». «Les solutions ne peuvent qu'être fondées sur les droits et viser au respect de la dignité des réfugiés, si l’Europe entend rester fidèle à ses valeurs», a-t-il conclu.

Mme Emmanuelle Grange, représentante de la Commission européenne, a également mis en exergue l’importance des projets locaux sur le terrain et déclaré que la Commission s'apprêtait à présenter un plan en faveur de l’intégration des ressortissants de pays tiers. La Commission construit également une banque de données reprenant les bonnes pratiques des États membres et mettant ainsi en valeur les réussites accomplies dans diverses régions d’Europe.

Au cours des deux journées de cette manifestation, les participants aux Journées de la société civile 2016 ont débattu de divers aspects des migrations du point de vue de la société civile, qu’il s’agisse de jeunesse et d’éducation, d’intégration sociale, des réactions aux causes des migrations, de la liberté d’expression, de la vie en commun ou au sein de sociétés parallèles, et de la liberté de mouvement dans l’UE et de ses défis et perspectives pour les citoyens de l’UE. Les participants se sont accordés sur le constat que l’effondrement du système de Schengen ne résoudrait pas le problème des migrations et qu’il remettrait en fait en question l’intégration européenne. M. Jo Leinen, député au Parlement européen, a déclaré qu’il était nécessaire qu’aussi bien les décideurs politiques que la société civile surmontent les défis liés aux migrations. Il a réclamé des voies d’immigration légale en Europe, un accord avec l’Afrique et un régime commun d’asile en Europe. M. Paul Dujardin, directeur artistique de Bozar, a constaté la nécessité de reconnaître aussi la valeur ajoutée que peuvent apporter les migrants et le rôle important que peut jouer la culture dans l’intégration. «L’Europe n’est pas une union qui se fait d’elle-même, mais un projet ouvert qu’écrivent ses peuples.»

**Pour de plus amples informations, veuillez contacter:**

Siana Glouharova, service de presse du CESE

Courriel: [press@eesc.europa.eu](mailto:press@eesc.europa.eu)

Tél: +32 2 546 9276 / GSM: +32 473 534 002

*\_\_****\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_***

*Le Comité économique et social européen est un organe institutionnel consultatif, établi en 1957 par le traité de Rome. Il compte 350 membres venus de l'Europe entière, qui sont nommés par le Conseil. Il assure la représentation des différentes composantes à caractère économique et social de la société civile organisée. Grâce à sa mission de consultation, ses membres, et donc les organisations qu’ils représentent, peuvent participer au processus décisionnel de l’Union européenne.*

*\_\_****\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_***

1. Il s’agit de l’Autriche, la Suède, la Grèce, la Hongrie, l’Allemagne, la Croatie, la Slovénie, l’Italie, Malte, la Pologne et la Bulgarie. [↑](#footnote-ref-1)